

## ADDENDA

### Demande de modification de zonage

16-101

5.1 20, chemin Auclair, lot 4 571 360, zone RF-9-P12, District East Hill

**Nature de la demande:** Camping sauvage

**ATTENDU QU'**une demande de modification de zonage afin de permettre l'usage de *camping* dans la zone RF-9-P12 été déposée;

**ATTENDU QUE** Madame Tanya Auclair est présente afin d'amener des précisions quant à cette demande;

**ATTENDU QUE** la demanderesse souligne qu'elle veut uniquement offrir du camping sauvage et à un maximum de 40 emplacements;

**ATTENDU QUE** le CCU considère que la classe d'usage *activités récréatives extérieures extensives* qui souhaite être ajoutée comprend un grand nombre d'usages et qu'il n'est pas souhaitable de les autoriser dans l'ensemble de la zone concernée;

**ATTENDU QUE** le CCU s'est majoritairement prononcé sur le fait qu'un usage de *camping sauvage* serait souhaitable, et ce uniquement autorisé dans la zone en question;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Roger Hébert et appuyé par Armand Gaudet que le C.C.U recommande au Conseil de modifier le règlement de zonage afin d'autoriser uniquement du *camping sauvage* dans la zone RF-9-P12 en précisant le nombre de sites par hectare.